

# Inscription à un concours officiel.

Rappel du règlement

Communication à faire auprès des licenciés.

Lors de l'inscription sur site, pour participer à un concours officiel,

la présentation de la licence du joueur est obligatoire.

**La présentation par téléphone portable n'est pas tolérée.**

RAPPEL du REGLEMENT.

Si la licence ne peut pas être présentée à l'inscription d'un concours, le joueur devra présenter une pièce d'identité et être inscrit dans la base de gestion concours.

**Il devra s'acquitter d'une amende forfaitaire de 10 € en plus de l'inscription.**